



CLUB DE FOOT DE SAINT PRYVÉ-SAINT HILAIRE



Bulletin d'inscription à déposer au secrétariat du club de football si pas fait en ligne.

Avant le vendredi 22 Mai 2026

Horaires de permanences à compter du Mardi 17 Mars 2026 :

Les Mardis, Mercredis, jeudis et vendredis – 10h00 12h00 / 14h00 17h00

(Permanence jusqu'à 19h00 les 2 dernières semaines)

Je soussigné(e), NOM : PRENOM :

Né(e) le/...../..... à Département :

Adresse Actuelle :

Code postale : Ville:

Tél : E-mail :

Titulaire de la pièce d'identité : Cocher la case. Carte CNI ☐ ou Permis ☐ ou Passeport ☐

Délivré le/...../..... Préfecture : Numéro :

Respectez ces consignes : Ne pas être commerçant - Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code du Commerce) Ne pas participer à 2 autres manifestations de mêmes natures au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal)

Immatriculation :

Véhicule n°1

Véhicule n°2

Véhicule n°3

.....

.....

.....

Ci-joint mon règlement (chèque à l'ordre du « St Pryvé St Hilaire Football Club) ou règlement fait en ligne

Pour un emplacement de :

☐

5 M / 19 euros

☐

10 M / 29 euros

☐

15 M / 37 euros

**Une boisson
chaude offerte**

Attention : Réservez 10 m minimum pour 1 véhicule avec remorque et 15 m pour 2 véhicules et 1 remorque

Fait à : Le :/...../..... Signature :

La signature vaut pour acceptation du règlement intérieur au verso

*L'inscription sera confirmée à réception du règlement, à effectuer dans un délai de 7 jours à compter de l'envoi de ce document.
À défaut de paiement dans ce délai, l'inscription sera annulée.*